

Salut à tous et toutes,

Producteurs et habitant-es du vallon, on est nombreux et nombreuses à estimer que le marché de Marcillac doit pouvoir se tenir. On a donc pensé à rédiger une lettre pour faire pression dans ce sens, à faire tourner un maximum pour avoir le plus possible de signatures derrière, que ce soit des personnes ou des organisations/associations. Elle est adressée à la mairie de Marcillac, aux maires du vallon et à la préfète qui devra donner une dérogation. Si ce n'est pas autorisé ce coup-ci, cela peut être une initiative qui poussera à la réouverture du marché dès le premier signe d'assouplissement du confinement. Par téléphone, la mairie refuse de maintenir le marché, arguant notamment de quatre cas déclarés de covid19 à Marcillac, et du pic à venir dans dix jours, selon la préfète.

Merci de faire suivre largement, par mail, texto, téléphone : on clôt la liste des soutiens à cette demande demain soir (jeudi) minuit ! Envoyez les noms ou les associations

qui soutiennent l'initiative à [collectifpourlemarche@gmail.com](mailto:collectifpourlemarche@gmail.com).

À l'attention de la préfecture de l'Aveyron, du conseil municipal de Marcillac-Vallon et des conseils municipaux de la communauté de communes de Conques-Marcillac,

Mesdames, Messieurs,

Producteurs et habitants du vallon de Marcillac, nous sommes nombreux et nombreuses à estimer que le marché de plein air de Marcillac doit se maintenir. Le premier ministre a décidé d'interdire les marchés de plein air, mais il a précisé la possibilité d'obtenir une dérogation auprès de la préfecture lorsqu'un marché peut être organisé selon des règles strictes, s'il est essentiel pour nourrir les habitants et pour permettre aux paysans de maintenir leur activité.

À Marcillac, le marché répond pleinement à ces critères :

- En se limitant aux stands alimentaires, l'espace disponible permet d'avoir des distances entre les étals et dans les éventuelles files d'attente. Des personnes bénévoles pourraient en outre s'assurer du respect des règles de distances, dans le marché et à ses entrées.
- Le marché du dimanche est, en temps normal, un lieu essentiel d'approvisionnement alimentaire pour une grande partie des habitants du vallon, qui préfèrent des produits frais, locaux et de meilleure qualité que ce que propose la grande distribution.
- Ce marché est aussi un débouché primordial pour de nombreux producteurs et de nombreuses productrices des environs. Les règles en vigueur du confinement ne permettent pas à chacun d'aller d'une ferme à l'autre pour s'approvisionner, et quand bien même : il est préférable de centraliser l'approvisionnement en produits locaux sur une seule demi-journée et à un seul endroit, pour la sécurité de tous et toutes.

Nous pensons qu'il serait invraisemblable de maintenir l'ouverture de l'Intermarché, soit un seul lieu confiné qui voit l'ensemble de la population locale y défiler pour faire ses courses, et d'interdire le marché de plein air.

Au supermarché, les produits et légumes viennent de toute l'Europe et sont manipulés par des dizaines et des dizaines de personnes, les salariés sont mal protégés et les ruptures de stocks sont récurrentes depuis dix jours maintenant.

Sur le marché de plein air, les produits sont produits localement, en grande quantité (il serait absurde de devoir jeter ces quantités de nourriture, alors même que le supermarché en manque) et manipulés par un seul paysan. Le plein air peut garantir un bien meilleur niveau de non-contamination dans les échanges entre personnes, dans le cadre d'un protocole bien établi.

Face à une crise sanitaire sans précédent, nous appelons donc en toute conscience à la tenue du marché hebdomadaire de Marcillac-vallon ces prochains dimanches. Cela suppose bien entendu une réorganisation et un réaménagement de ce marché afin de faire respecter les règles de précaution dans les échanges, de distanciation entre les personnes et les étals. Les marchandises devront être manipulées uniquement par les vendeurs, les échanges monétaires devront se faire avec des gants. Les clients devront impérativement se laver les mains en rentrant chez eux, et laisser "reposer" leurs produits plusieurs heures avant de les consommer.

Nous pensons qu'une différence de traitement entre les supermarchés et les marchés de plein air n'est pas fondée d'un point de vue sanitaire : il nous apparaît bien moins dangereux de s'approvisionner sur les marchés, auprès de producteurs locaux, que dans la grande distribution.

Cette demande est soutenue par des habitant-es, producteurs et productrices, associations ou organisations du vallon, dont voici la liste :

nom + production ou nom + village ou association/organisation